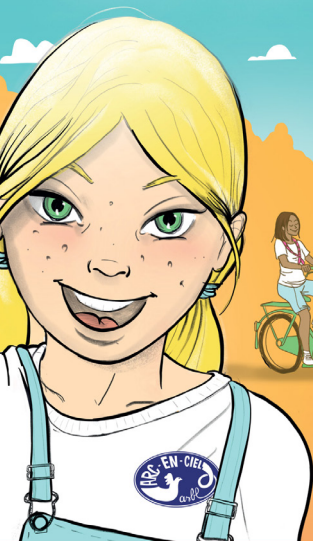


OPÉRATION ARC-EN-CIEL



19 & 20
MARS 2022

DEPUIS 1954, DES LOISIRS POUR TOUS LES ENFANTS

68^e GRANDE RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté la Reine

UNE GRANDE ACTION DE SOLIDARITÉ !

Depuis 68 ans, des milliers de bénévoles se mobilisent pour favoriser l'accès aux loisirs des enfants. Le principe est simple : la collecte de vivres permet aux associations de votre région de faire une économie sur leur budget nourriture. Cette économie est alors injectée dans le budget des loisirs et des vacances des enfants dont elles s'occupent.

COMMENT PARTICIPER ?

Préparez vos vivres non périssables : céréales, boissons, biscuits, riz, conserves de fruits, de légumes ou de poisson, etc.

Merci de déposer le sac de vivres **bien visible** devant votre porte :

Avant 9h30

Ramassage le matin

SAMEDI 19/03

Entre 12h et 14h

Ramassage l'après-midi

DIMANCHE 20/03

Les enfants ont besoin de vous, merci !

ARC-EN-CIEL, C'EST QUOI ?

Arc-en-Ciel est une Organisation de Jeunesse active dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse. Elle a pour mission, depuis 1954, de favoriser le développement de l'enfance et de la jeunesse défavorisées en organisant des loisirs actifs et éducatifs pour tous les enfants.

Récoltes de vivres, de matériel scolaire et de jouets, séjours de vacances, formations, journées d'animation... Toutes ces activités sont proposées à plus de 370 associations membres d'Arc-en-Ciel actives dans les secteurs de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, ce qui représente plus de 25.000 enfants.

Arc-en-Ciel Asbl

Rue du Bien Faire 41 - 1170 Bruxelles
02 675 73 11 - www.arc-en-ciel.be



Ne pas jeter sur la voie publique

POINTS DE DÉPÔT DE VIVRES DU 14 AU 26 MARS

Vous n'êtes pas chez vous le week-end des 19 et 20 mars 2022, mais vous avez envie de participer à l'Opération Arc-en-Ciel ? Préparez votre colis de vivres et apportez-le dans un magasin **Fox & Cie**.

Liste des magasins sur

www.foxetcompagnie.be



Vous pouvez également faire un don sur le compte BE41 6300 1180 0010. Tout don à partir de 40€ donne droit à une déduction fiscale.



Arc-en-Ciel est membre de l'AERF.